



**Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public**

Secrétariat Général

Date : 22/09/2022

Monsieur le Ministre de l'Agriculture

Dossier suivi par : F Cardon

Objet : Préavis de grève, EPL Bressuire

Monsieur le ministre, monsieur le directeur général, monsieur le directeur général adjoint, monsieur le directeur régional,

Le SNETAP-FSU, au nom de l'intersyndicale FO-EA, SNETAP-FSU, SEA-UNSA, à la demande des personnels de l'EPL de Bressuire (Nouvelle Aquitaine) dépose ce jour **un préavis de grève pour le lundi 3 octobre 2022**. Ce préavis est la conséquence d'un mal-être croissant consécutif à de nombreux dysfonctionnements et inquiétudes lors de cette rentrée tout particulièrement au CFPPA/OFA de l'établissement.

Un audit juin par cabinet extérieur demandé par la direction a conclu à des problèmes de management de la directrice du CFPPA/OFA. Cet audit met en évidence des problèmes de dialogue, d'écoute, de compréhension entraînant de nombreux dysfonctionnements dans la gestion du centre :

- Burn out d'une formatrice malgré les nombreux appels au secours. Cette formatrice a démissionné en juin 2022
- Non renouvellement de contrat en juin 2021 sans information de l'équipe (les enquêtes de satisfaction conduisant pourtant au signalement de gros progrès dans le relationnel de cette formatrice en situation de handicap)
- Non renouvellement du contrat d'une zootechnicienne en juin 2021. ce poste est toujours vacant à ce jour.
- L'équipe est obligée de trouver elle même des solutions pour parer au manque de formateurs, les vacataires ne sont pas renseignés des obligations liées à la fonction, malgré une procédure d'accueil existante.

Tout ceci engendre pour l'équipe : un surplus de travail pour l'équipe du centre, une charge mentale supplémentaire, une dégradation des conditions de travail, un service public dégradé.

Au vue des problèmes de management de la direction du CFPPA/OFA, les personnels demandent *a minima* une intervention du CHSCTREA ainsi que celle du médiateur du ministère ou la mise en place d'une médiation. Ils exigent un changement de pratiques au plus vite de la part de la direction du CFPPA/OFA de l'établissement.

C'est pour ces raisons que les personnels ont décidé le dépôt de ce préavis de grève pour le lundi 3 octobre. Soyez assuré.es, mesdames, messieurs, de notre détermination à défendre les personnels de cet établissement.

Pour l'intersyndicale FO-EA, SNETAP-FSU, SEA-UNSA

Pour le secrétariat général



Fabrice CARDON

Secrétaire général adjoint de la vie syndicale

Professeur d'Histoire-Géographie au LEGTA du Mans

Tél : 06 86 08 49 99 - snetap@snetap-fsu.fr

